# HORTI-CONCIS

mars 2014

BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DU CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE

HortCouncil.ca


## Manchettes


- Kuhl réélu au poste de président
- La structure des comités du CCH révisée
- L'AGA 2015 du CCH aura lieu à Québec


## Rubriques régulières


- Protection des cultures
- Salubrité des aliments
- Nouvelles de l'AGA 2014
- Liens du moi


## Calendrier des activités

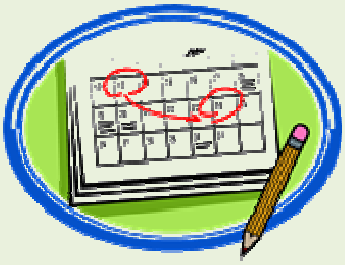

## Keith Kuhl réélu au poste de président du CCH

Président en poste du Conseil canadien de l'horticulture, Keith Kuhl a été réélu pour un deuxième mandat lors de la 92e Assemblée générale annuelle du CCH, qui a eu lieu du 4 au 6 mars 2014, à Kelowna, C.-B. Il est le premier président du CCH à être réélu pour un deuxième mandat. Le changement qui autorise des présidences successives faisait partie d'une mise à jour globale du règlement du CCH en 2012. Le règlement avait encore été modifié en 2013 pour devenir entièrement conforme à la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif de 2010.

M. Kuhl est bien connu dans l'industrie. En effet, il est le propriétaire et le président de l'entreprise Southern Manitoba Potato à Winkler, au Manitoba, qu'il dirige avec ses deux fils. Il a été président du Comité pour la pomme de terre du CCH et du Conseil canadien de la pomme de terre pendant près de neuf ans et, à l'heure actuelle, il siège au conseil d'administration de Peak of the Market et occupe le poste de vice-président de la Table ronde sur la chaîne de valeur dans le secteur de l'horticulture. Son père, John, a été un membre actif du CCH pendant de nombreuses années et en a même été le président en 1987.

## La structure des comités du CCH révisée, élection des présidents de comité

Au cours de la réunion annuelle les membres ont adoptés une recommandation en vue de réduire le nombre de comités permanents, passant de six à cinq. Les changements incluent le retrait du Comité pour la salubrité des aliments, un changement qui avait été anticipé dès que CanAg Plus avait complété un cycle complet de douze mois suite à son incorporation.

| Comités permanents | Président / Coprésident | Vice-président(s) |
|---|---|---|
| **Ressources humaines** | Murray Porteous | Ken Forth / Denis Hamel |
| **Gestion des activités et des finances** | Mark Wales | Claude Laniel |
| **Commerce et marketing** | Ken Forth | Dave Jeffries |
| **Normes de l'industrie et salubrité des aliments** | Paul Leblanc | |
| **Cultures, phytoprotection et environnement** | Charles Stevens | |
| **Comités de cultures** | **Président** | **Vice-président** |
| **Pomme de terre** | John Brennan | |
| Conseil canadien de la pomme de terre | John Brennan | Brenda Simmons |
| Sous-comité pour la pomme de terre de semence | Bob Watson | Gord Visser |
| **Pommes et fruits** | Brian Gilroy | |
| Coprésident du Comité sectoriel pour le bleuet sauvage | Jack Bates | |
| Coprésident du Comité sectoriel pour les fruits à chair tendre | Phil Tregunno | |
| Coprésident du Comité pour le raisin | Bill George | |
| Groupe de travail sur la pomme (GTP) | Brian Gilroy | |
| Groupe de travail sur le bleuet | Jack Bates | |

## L'AGA 2015 du CCH aura lieu à Québec

En mars 2015, les producteurs de fruits et de légumes, les scientifiques, les décideurs et les législateurs de partout au pays se réuniront dans la Belle Province pour assister à la 93e Assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture en 2015. La rencontre aura lieu du 10 au 12 mars 2015; d'autres détails suivront plus tard ce printemps.

## Gestion agricole du Canada recevra jusqu'à 4,2 millions de dollars pour renforcer les compétences en affaires des producteurs

Le 10 mars, Agriculture et Agroalimentaire Canada a annoncé aujourd'hui un investissement maximal de 4,2 millions de dollars sur cinq ans pour aider Gestion agricole du Canada à renforcer les compétences en affaires des producteurs et la capacité de gestion en agriculture.

Gestion agricole du Canada utilisera cette aide financière pour améliorer les connaissances et les compétences au Canada grâce à des ressources et à des outils de pointe dans le domaine de la gestion d'entreprise agricole par le truchement de médias imprimés et en ligne, et grâce à une collaboration avec le secteur et les provinces/territoires pour cerner et combler les lacunes de l'information et des ressources en matière de développement des entreprises agricoles.

Selon Le secrétaire parlementaire à l'Agriculture, Pierre Lemieux, « La gestion de l'information et du savoir est aussi importante que la gestion de la production pour une exploitation agricole. Ces fonds permettront à Gestion agricole du Canada de continuer à fournir aux agriculteurs l'information et les outils dont ils ont besoin pour réussir. » En savoir plus : **http://tiny.cc/4millionsGAC**

## L'étape de la 2e lecture pour la Loi sur la croissance dans le secteur agricole (C-18)

le 3 mars 2014, Ottawa : Le secteur canadien de l'agriculture vient de franchir un autre pas en vue d'accéder à un vaste éventail de nouveaux outils qui lui permettront de demeurer compétitif sur le marché mondial et d'accroître sa part du marché canadien. En effet, la *Loi sur la croissance dans le secteur agricole* modernisera neuf lois auxquelles le secteur agricole canadien est assujetti. Parmi les principales améliorations, mentionnons le renforcement des droits de propriété intellectuelle visant les variétés végétales, ce qui permettra aux producteurs d'avoir plus facilement accès à de nouvelles variétés, et l'adoption de programmes de paiement aux producteurs qui seront plus simples, plus rapides et plus souples. La Loi énonce le droit des agriculteurs de conserver, de conditionner et de replanter des semences qu'ils ont recueillis eux-mêmes à partir des cultures cultivées sur leur propre terre. Le projet de loi a été présenté pour la première fois le 9 décembre 2013. En savoir plus : **http://tiny.cc/loic-18**

# SALUBRITÉ DES ALIMENTS

## Le Conseil canadien de la pomme de terre ouvre la voie à la recherche en matière de lutte antiparasitaire

Selon un article paru dans l'édition de l'hiver 2014 du magazine *SpudSmart,* les producteurs de pommes de terre du Canada et de partout dans le monde pourraient bientôt obtenir l'aide dont ils ont besoin dans la bataille sans merci qui les oppose aux maladies et aux ravageurs de saison grâce à un nouveau projet de recherche complet coordonné par le Conseil canadien de la pomme de terre.

Ce projet qui s'étale sur cinq ans est financé par les producteurs de pommes de terre, des partenaires de l'industrie et le programme Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada par l'intermédiaire de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 du Conseil canadien de l'horticulture. Dans le cadre du projet de la grappe scientifique, des chercheurs de partout au pays effectueront des recherches sur quatre types clés de ravageurs et de maladies connus pour leur impact important sur l'industrie de la pomme de terre au Canada :

- La chip zébrée et le psylle de la pomme de terre
- Le ver fil-de-fer
- Le flétrissement précoce/la flétrissure verticillienne
- Le virus Y de la pomme de terre

Les travaux de recherche ont commencé plus tôt cette année et devraient se terminer en 2018. L'objectif du projet est de fournir aux producteurs des connaissances supplémentaires qui leur permettront de mettre en œuvre des stratégies de lutte antiparasitaire plus efficaces. Consultez l'article intégral sur **http://tiny.cc/potatoresearch** (en anglais seulement.)

Mathuresh Singh de Pommes de terre Nouveau-Brunswick étudie le virus Y de la pomme de terre dans le cadre d'un nouveau projet de recherche complet sur les maladies et les ravageurs.
Article et photo aimablement fournis par le magazine *SpudSmart*.

## L'ARLA sollicite des commentaires sur la Consultation sur le recouvrement des coûts liés aux pesticides

Le document de consultation a été élaboré en vue de permettre une revue du nouveau régime de recouvrement des coûts proposé. Il décrit les exigences réglementaires relatives à l'établissement des frais d'utilisation, les raisons qui justifient l'augmentation des frais, les changements proposés aux frais et aux droits réglementaires, et un aperçu des priorités en matière de dépenses.

La période de consultation est de 45 jours. Les parties intéressées sont priées de soumettre leurs commentaires écrits d'ici le **28 avril 2014**. Cliquez sur le lien ci-dessous pour ouvrir le document de consultation : **http://tiny.cc/pesticides.**

**Suite à la page suivante →**

**Suite de la page précédente**

Dans le cadre du processus de consultation, l'ARLA organisera deux webinaires pour présenter le document de consultation sur le recouvrement des coûts des pesticides, soit le mercredi 19 mars 2014 (HAE), de 13 h à 15 h, et le jeudi 17 avril 2014, de 13 h à 15 h (HAE). Si vous désirez participer à l'une ou l'autre des présentations par webinaire, veuillez envoyer votre demande de réservation à **cr_rc_pesticide@hc-sc.gc.ca**, au plus tard le 18 mars 2014 pour le premier webinaire ou au plus tard le 14 avril pour le second webinaire. Le webinaire se déroulera en anglais, mais il sera possible de recevoir, sur demande, la version française de la présentation par courriel.

**Prochaines étapes**

- Nous tiendrons compte de votre rétroaction et, s'il y a lieu, d'autres discussions avec les parties intéressées seront organisées avant la rédaction de l'avis de proposition préliminaire.
- L'avis de proposition préliminaire, qui est une exigence en vertu de la Loi sur les frais d'utilisation, sera publié sur le site Web de Santé Canada afin de consulter le public. Cet avis sera très semblable au présent document et il tiendra compte de tout changement résultant de la présente consultation et de toute information additionnelle exigée en vertu de la Loi sur les frais d'utilisation.
- Après avoir passé l'étape de l'avis de proposition préliminaire et des processus de consultation prescrits par la Loi sur les frais d'utilisation, la proposition visant les frais d'utilisation des pesticides sera déposée au Parlement.

## Un Rappel de CropLife Canada : La protection des pollinisateurs - Que pouvez-vous faire?

Juste un rappel que comme nous nous rapprochons de la plantation de printemps, veuillez-vous assurer que les meilleures pratiques de gestion pour l'utilisation de semences traitées aux insecticides en 2014 sont largement distribuées. Si vous souhaitez des copies des meilleures pratiques de gestion, s'il vous plaît laissez-nous savoir. Vous pouvez trouver le document PDF sur le site de CropLife : **http://tiny.cc/pollinisateurs**

## Rapport du Groupe de travail sur la santé des abeilles de l'Ontario

En réaction aux incidents de mortalité des abeilles rapportés, la ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario a mis sur pied le Groupe de travail sur la santé des abeilles de l'Ontario en juillet 2013, avec le mandat particulier d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies destinées à atténuer les risques pour les abeilles domestiques liés à l'exposition des semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes. Les trente-trois membres du Groupe de travail représentent le secteur apicole, les établissements de recherche, les producteurs de céréales, l'industrie agroalimentaire et le gouvernement. Le Groupe de travail s'est réuni tout au long de l'été et de l'automne et a circonscrit une gamme d'options pour atténuer le risque pour les abeilles domestiques provenant des semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes. En savoir plus : **http://tiny.cc/abeillesontario**

## Le Conseil Canadien de l'Horticulture comparait devant le Comité permanent de l'Agriculture et des forêts du Sénat

Le 25 mars, 2014, Anne Fowlie, Vice-président directrice du CCH, comparait comme témoin devant le Comité permanent de l'Agriculture et des forêts du Sénat dans le chapitre de leur étude quant à l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliment et de graines au Canada. Elle a parlé de l'engagement du Conseil d'assurer un secteur horticole plus innovateur, profitable et durable pour les générations à venir et du fait que l'horticulture est un «modèle exemplaire de la coexistence entre producteurs agricoles, la production et une population robuste de pollinisateurs». Cette coexistence est un besoin absolue : pas d'abeilles - pas de nourriture; et dans le même ordre des choses, pas de produits de gestion antiparasitaire – pas de nourriture. Les bonnes pratiques de gestion et une saine communication entre tous les intervenants sont essentielle. Il y a de véritables opportunités de croissance dans le secteur pour les producteurs et l'industrie des pollinisateurs et cette croissance ne peut être atteinte que si il y existe une étroite collaboration et de la recherche appropriée quand c'est requis. «Une suspension de produits tels que les néonicotinoïdes n'est pas la réponse et n'est pas basée dans la science. «Pour une industrie qui est déjà aux prises avec un nombre limité de produits antiparasitaires, une telle suspension serait dévastatrice». Pour obtenir une copie de la présentation veillez contacter Anne Fowlie à **afowlie@hortcoucil.ca**.

## Atelier Canadiens sur l'établissement des priorités pour les biopesticides et les pesticides a usages limité

Le centre de lutte antiparasitaire (CLA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada fut l'hôte du 12ieme Atelier Canadien sur l'établissement des priorités pour les biopesticides et les pesticides à usages limité du 25 au 27 mars, 2014 à Gatineau, Québec. Il s'agissait d'une rencontre combinée pour les biopesticides et les pesticides a usages limité tant au niveau de la malherbologie, l'entomologie, et de la pathologie. Au travers d'un processus a trois volets incluant des discussions avec les compagnies titulaires, la liste de produits est éventuellement réduite aux priorités de premier plan (type A) pour chacune des disciplines.

Le travail du Centre de la lutte antiparasitaire est axé sur les priorités choisies lors des ateliers annuels de priorisation et le but est de donner aux producteurs Canadiens les meilleurs outils de protection des cultures basées sur les demandes présentées en vue d'une homologation et sur le transfert de l'information et de la technologie suite aux derniers développements en matière de gestion intégrée de la lutte antiparasitaire. Plus de 200 participants était présents incluant producteurs, représentants de la communauté scientifique en protection des cultures, et des gouvernements. Des détails quant aux priorités et les échantillonnages proposés seront disponibles sous peu.

## PROTECTION DES CULTURES

### CanadaGAP annonce une nouvelle option de certification à l'intention des entreprises de remballage et de commerce en gros

CanadaGAP, initiative de certification des programmes de salubrité alimentaire pour les fruits et les légumes frais, annonce l'arrivée de l'option D, une certification désormais offerte aux entreprises de remballage et de commerce en gros de fruits et de légumes frais.

La certification « Option D » comprend un audit annuel sur place effectué par un organisme de certification agréé (tierce partie). Les exigences sont basées sur le Programme de salubrité des aliments pour les secteurs du remballage et du commerce en gros de l'ACDFL, qui a subi une révision technique de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le secteur canadien des fruits et des légumes », a déclaré Tom Byttynen, ancien président du conseil de CanadaGAP et directeur général de Thomas Fresh Inc., entreprise de distribution et de remballage des fruits et des légumes sise à Calgary. « La certification CanadaGAP pour ce segment de la filière alimentaire était attendue depuis longtemps. Elle améliorera l'uniformité et l'harmonisation des pratiques de salubrité alimentaire au sein de notre secteur. »

Les exigences liées aux secteurs du remballage et du commerce en gros ont été incorporées aux Guides actuels de CanadaGAP (version 6.2). Les utilisateurs des guides n'ont à respecter que les exigences qui s'appliquent à leur exploitation.

Pour obtenir la certification CanadaGAP « Option D », les entreprises de remballage et de commerce en gros doivent posséder un plan HACCP spécifique à leur exploitation. Un modèle générique HACCP est disponible auprès de CanadaGAP pour les aider à élaborer leur plan HACCP. Veuillez consulter le site Internet de CanadaGAP pour de plus amples renseignements : http://www.canadagap.ca/fr/becoming-certified/options-pour-la-certification/certification-option-d/.
Les organismes de certification approuvés par CanadaGAP commenceront à offrir des audits en vertu de l'option D à compter du 1er avril 2014. Pour s'inscrire à l'option D, veuillez remplir le formulaire d'adhésion, que l'on peut télécharger à www.canadagap.ca.

Pour toute information, écrivez à **info@canadagap.ca**.

## PLUS DES NOUVELLES DE L'AGA 2014

### Les membres de l'assemblée générale approuvent 13 résolutions allant des plantes propres aux coupures des programmes de l'ACIA, en passant par la définition du mot « serre ».

Les membres de l'assemblée générale annuelle 2014 du Conseil canadien de l'horticulture, qui a eu lieu du 4 au 9 mars à Kelowna, en C.-B., ont approuvé 13 résolutions sur des questions importantes pour les producteurs de fruits et de légumes canadiens.

| *Numéro* | *Nom* | *Statu* | | |
|---|---|---|---|---|
| | | *Rejetée* | *Modifiée* | *Adopté* |
| **2014-01** | *Programme national de plantes propres* | | | ✓ |
| **2014-02** | *Manque de consultation avec l'industrie de la pomme de terre avant les coupures spécifiques aux programmes de l'ACIA du budget fédéral 2012* | | | ✓ |
| **2014-03** | *Délais d'approbation et signature des ententes en vertu des programmes Agri-innovation et Agri-Marketing de Cultivons l'avenir 2* | | ✓ | |
| **2014-04** | *Coopération nécessaire pour aider les producteurs à gérer les contraintes en lien avec le ver fil-de-fer* | | | ✓ |
| **2014-05** | *Enregistrement et délivrance de licences en matière de salubrité à être délivrées par l'ACIA en vertu de la nouvelle Loi canadienne sur la salubrité des aliments au Canada* | | ✓ | |
| **2014-06** | *Limite de séjour pour les travailleurs agricoles du PTET* | | ✓ | |
| **2014-07** | *Programme agri-innovation volet projet agro-scientifique* | | | ✓ |
| **2014-08** | *Données météorologiques accessibles à tous les producteurs horticoles canadiens* | | | ✓ |
| **2014-09** | *Exeigence de phytosanitaire pour la teigne du poireau* | | | ✓ |
| **2014-10** | *Mise à jour de l'étiquette du ReTain[MD] pour maximiser le rendement* | | | ✓ |
| **RT 2014-11** | *Délivrance unique pour le secteur des fruits et des légumes* | | | ✓ |
| **RT 2014-12** | *Mobilité des travailleurs étrangers* | | ✓ | |
| **RT 2014-13** | *Définition du mot « serre »* | | | ✓ |
| **RT 2014-14** | *Énergie géothermique profonde* | ***RETIRÉ*** | | |

## LIENS DU MOI

Les décisions et les mises à jour de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :
**http://tiny.cc/decisionsARLA**

Abonnez-vous aux fils RSS de Santé Canada, y compris les pesticides et la lutte antiparasitaire:
**http://tiny.cc/santecanadaRSS**

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| | | |
|---|---|---|
| **AVRIL** | **2-4** | L'Expo-congrès annuel de l'ACDFL, Vancouver, C-B<br>**http://tiny.cc/ACDFL2014** |
| **MAI** | **6-8** | Journées de dialogue au printemps :CropLife Canada Spring Dialogue Days, Le Westin Ottawa, Ottawa, ON<br>**http://tiny.cc/dialoguedays14** |
| **JUIN** | **21-24** | International Federation for Produce Standards, Auckland, N-Z |
| | **26-28** | Fresh Connections: PMA Australie-Nouvelle Zéland, Auckland, N-Z |
| **JUILLET** | **21-22** | La réunion d'été du Comité national pour la pomme, Penticton, C-B |
| | **23-24** | La réunion d'été du Conseil d'administration du CHC et visite touristique, Winnipeg, Portage-la-Prairie, Winkler, MB |

***Pour annoncer votre activité dans Horti-Concis, veuillez soumettre les détails à question@hortcouncil.ca***